

Section 4 : PREMIERS SOINSDescription des mesures de premiers soins nécessaires :

Peau : laver la surface exposée avec de l'eau tiède et du savon pendant quinze minutes. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation ou un rash se développe. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Yeux : rincer immédiatement et soigneusement à l'eau pendant au moins quinze minutes tout en soulevant occasionnellement les paupières. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation : en cas de difficultés respiratoires, transporter la victime à l'air frais et la laisser se reposer dans une position confortable pour respirer.

Ingestion : se rincer la bouche à l'eau et en boire de grandes quantités par la suite. Transporter la victime à l'air frais et la laisser se reposer dans une position confortable pour respirer. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés.Effets potentiels sur la santé aigus et différés

Par inhalation: indisponibles.

Par contact oculaire: cause une irritation oculaire grave.

Par contact cutané : un contact avec la peau peut s'avérer être nocif. Peut causer une réaction cutanée allergique.

Par ingestion: indisponibles

Section 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction: agents extincteurs appropriés: poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO₂), mousse résistant aux alcools et pulvérisation d'eau pour les incendies importants.

Dangers spécifiques pouvant être créés par le produit chimique : dans des conditions d'incendie, les produits de combustion peuvent comprendre des gaz nitreux, des fumées, et une formation d'isocyanates et de vapeurs. Les produits de combustion peuvent comprendre : chlorures et fluorures d'hydrogène acides, oxyde de carbone, hydrocarbures, oxydes d'azote et fumée

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers : en cas d'incendie, isoler rapidement la scène en évacuant toute personne se trouvant à proximité de l'incident. Aucune action impliquant un risque personnel ne doit être entreprise en l'absence d'une formation adéquate. Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome appropriés. Éviter tout contact avec le produit. Décontaminer l'équipement et les vêtements de protection avant de les réutiliser. Empêcher une contamination des systèmes des eaux de surface et souterraines par l'eau ayant servi à la protection de l'incendie.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Procédures en cas de déversement :**

Le personnel affecté au nettoyage doit porter un équipement de protection pour empêcher tout contact avec le produit. Évacuer tout le personnel non essentiel au dehors de l'aire de déversement. Arrêter le déversement à la source. Utiliser un matériau absorbant inerte tel que le sable, de l'argile, de la terre, ou un absorbant de sol pour nettoyer le déversement. Mettre dans des bidons à l'aide d'une pelle

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

S'assurer que la ventilation est adéquate. Porter un équipement de protection individuelle. Placer les personnes en un lieu sûr. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Matériau adéquat pour le prélèvement : Absorber le déversement avec un matériau inerte (par exemple, du sable sec ou de la terre) et le placer dans le contenant pour déchets chimiques. Laver à grande eau.

Section 7 : MANUTENTION ET STOCKAGEPrécautions à prendre pour une manutention sans danger**Mesures de précaution :**

Endosser un appareil de protection approprié. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris les précautions de sécurité. Ne pas respirer la poussière, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les pulvérisations. Éviter un contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Garder dans le contenant d'origine fermé de manière étanche lorsqu'il n'est pas utilisé.

Recommandations en matière d'hygiène professionnelle générale :

Manger, boire et fumer doit être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, stocké et traité. Les travailleurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire et de fumer. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entre dans les aires de restauration.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les incompatibilités :

Les conditions de stockage du produit doivent être conformes à la réglementation locale. Stocker le produit à température ambiante et protégé de la chaleur et de l'humidité. Stocker le produit dans le contenant d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé par une ventilation locale par extraction. Tenir à l'écart des matières incompatibles, des aliments et des boissons. Tenir le contenant fermé de manière étanche et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à être utilisé.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir les expositions (niveaux de poussière, fumées, vapeurs, etc. aéroportés) en dessous des limites d'exposition recommandées. Manipuler dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité en milieu de travail.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux : lors de la manipulation du produit sous forme liquide, il convient de porter une protection des yeux telle que des lunettes de sécurité contre les produits chimiques ou des lunettes à coques en combinaison avec un écran facial complet lorsque le risque d'éclaboussures est élevé.

Protection de la peau : éviter le contact avec la peau. En fonction des conditions d'utilisation, recouvrir autant de peau exposée que possible avec des vêtements appropriés pour éviter le contact avec la peau.

Protection des mains : porter des gants. Le caoutchouc nitrile offre une excellente résistance et le caoutchouc butyle, le néoprène et le PVB sont également efficaces.

Protection respiratoire

Aucune n'est requise dans des conditions normales. Utiliser une protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. La pulvérisation augmente le risque d'exposition dangereuse. Si une méthode par pulvérisation est appliquée, les travailleurs doivent être protégés d'un contact avec les aérosols par le biais de contrôles d'ingénierie tels qu'une ventilation par extraction et/ou par un équipement de protection adéquat tel qu'un appareil de protection respiratoire.

Mesures d'hygiène : se laver soigneusement les mains, les bras et le visage après avoir manipulé un produit chimique.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et couleur : liquide transparent.	Pression de vapeur : indisponible.
État physique : liquide.	Densité de vapeur : indisponible.
Odeur : indisponible.	Densité relative : de 1,12 à 1,13 à 25 °C (eau = 1)
Seuil olfactif : indisponible.	Solubilité dans l'eau : Insoluble dans l'eau.
pH: indisponible.	Coefficient de partage : indisponible.
Point de fusion et de congélation : indisponibles.	Température d'auto-inflammation : indisponible.
Point d'ébullition initiale : 140 °C (284 °F)	Température de décomposition : indisponible.
Point d'éclair : 106 °C (222,8 °F)	Viscosité dynamique : indisponible.
Vitesse d'évaporation : indisponible.	Gravité spécifique : indisponible.
Limite inférieure d'inflammabilité : indisponible.	Propriétés d'explosivité : indisponible.
Limite supérieure d'inflammabilité : indisponible.	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : ce matériau est stable à température ambiante.

Possibilité de réactions dangereuses : risque d'éclatement. Réagit avec les alcools, les acides, les alcalis et les amines. Risque de réactions exothermiques.

Conditions à éviter : éviter les températures élevées. Tenir à l'écart des flammes ouvertes. Éviter tout contact avec les matières incompatibles.

Incompatibilités (matières à éviter) : éviter l'eau, les amines et les substances réagissant avec les polyuréés.

Produits de décomposition dangereuse : aucun n'est connu.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les effets toxicologiques

Données toxicologiques sur le mélange :

Ingrédient	DL ₅₀ , voie orale	DL ₅₀ , voie cutanée	CL ₅₀ , inhalation
Carbonate de propylène	29000 mg/kg (rat)	>3000 mg/kg (lapin)	indisponible

Risques aigus pour la santé :

Lésions oculaires : cause une irritation oculaire grave.

Sensibilisation : peut causer une réaction cutanée allergique.

Carcinogénicité : Sur la base des données fournies, ce produit ne contient pas d'agents carcinogènes ou potentiellement carcinogènes selon les listes de l'OSHA, du CIRC ou du NTP.

Section 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxiques : nocif pour la vie aquatique, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information:	Algues/flore aquatique	Poisson	Crustacées
Carbonate de propylène	CE ₅₀ : >500 mg/L (72 h, <i>Desmodesmus Subspicatus</i>)	CL ₅₀ :>1000 mg/L (96 h, <i>Cyprinus Carpio</i>)	CE ₅₀ : >500 mg/L (48 h, <i>Daphnia magna</i>)

Biodégradabilité : n'est pas facilement biodégradable

Potentiel de biodégradabilité : aucune donnée n'est disponible.

Mobilité dans le sol :

Nom chimique	Coefficient de partage
Carbonate de propylène	0,48

Autres effets adverses : aucune donnée n'est disponible.

Section 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :

Respecter les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière de notification des rejets.

Consulter les autorités locales et régionales pertinentes.

Section 14: Informations relatives au transport

CLASSIFICATION SELON LA LOI SUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES (TDG) : n'est pas réglementé

Classe : n'est pas réglementé

Risques pour l'environnement : n'est pas réglementé

Précautions particulières : indisponibles.

Section 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation et législation en matière de santé, de sécurité et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

Ce produit a été classifié selon les critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FDS contient toutes les données requises par celui-ci.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Références : Guide canadien sur la réglementation et la législation en matière de transport des matières dangereuses. Réglementation sur les produits dangereux.

Fiche de données de sécurité du fabricant

Département des affaires réglementaires : 519-754-1678

DATE : le 16 avril 2025

RÉVISION 1

PRÉPARÉ PAR : Groupe des affaires réglementaires,
Elastochem Specialty Chemicals Inc.

Section 1 : IDENTIFICATION

Identificateur de produit du SGH	SwiftTop TC 446 Partie B
Autres moyens d'identification :	Polyuréthane
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	
Usage du produit :	Revêtement polyaspartique
Domaine d'application :	Applications industrielles
Fournisseur/fabricant	Elastochem Specialty Chemicals Inc. 37 Easton Road Brantford, Ontario N3P 1J4 Téléphone (519)754-1678 Télécopieur (519)754-4487
Numéro de téléphone d'urgence :	Numéro d'appel d'urgence de Chemtrec : 800-424-9300

Section 2 : Identification des dangersClassification du SGH :

Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Éléments d'étiquetage du SGH

Pictogramme de danger :



Mention d'avertissement : danger

Mentions de danger :

Peut causer une allergie, de l'asthme, ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Conseils de prudence : ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Porter des gants de protection et une protection des yeux et du visage. Laver la peau et le visage soigneusement après manipulation. Utiliser exclusivement à l'extérieur ou dans des endroits bien ventilés.

Section 3 : Composition/information sur les ingrédientsComposants dangereux

Nom chimique	Numéro CAS	Concentration
Diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	de 0,1 à 0,15%

Section 4 : PREMIERS SOINSDescription des mesures de premiers soins nécessaires :

Peau : laver la surface exposée avec de l'eau tiède et du savon pendant quinze minutes. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation ou un rash se développe. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Yeux : rincer immédiatement et soigneusement à l'eau pendant au moins quinze minutes tout en soulevant occasionnellement les paupières. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation : en cas de difficultés respiratoires, transporter la victime à l'air frais et la laisser se reposer dans une position confortable pour respirer.

Ingestion : se rincer la bouche à l'eau et en boire de grandes quantités par la suite. Transporter la victime à l'air frais et la laisser se reposer dans une position confortable pour respirer. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés.

Effets potentiels sur la santé aigus et différés

Inhalation : peut être nocif en cas d'inhalation. Peut causer une allergie, des symptômes asthmatiques ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Contact avec les yeux: indisponible.

Par contact cutané : un contact avec la peau peut s'avérer être nocif. Peut causer une réaction cutanée allergique.

Par ingestion: indisponibles

Section 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction: agents extincteurs appropriés: poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO₂), mousse résistant aux alcools et pulvérisation d'eau pour les incendies importants.

Dangers spécifiques pouvant être créés par le produit chimique : dans des conditions d'incendie, du gaz ammoniac peut être libéré du fait des températures élevées. En cas de combustion incomplète, une formation accrue d'oxydes d'azote (NO_x) est à prévoir. Une combustion incomplète peut générer du monoxyde de carbone. Peut générer du gaz ammoniac. Peut générer des oxydes d'azote gazeux toxiques. La combustion génère des émanations délétères.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers : en cas d'incendie, isoler rapidement la scène en évacuant toute personne se trouvant à proximité de l'incident. Aucune action impliquant un risque personnel ne doit être entreprise en l'absence d'une formation adéquate. Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome appropriés. Éviter tout contact avec le produit. Décontaminer l'équipement et les vêtements de protection avant de les réutiliser. Empêcher une contamination des systèmes des eaux de surface et souterraines par l'eau ayant servi à la protection de l'incendie.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Procédures en cas de déversement :

Le personnel affecté au nettoyage doit porter un équipement de protection pour empêcher tout contact avec le produit. Évacuer tout le personnel non essentiel au dehors de l'aire de déversement. Arrêter le déversement à la source. Utiliser un matériau absorbant inerte tel que le sable, de l'argile, de la terre, ou un absorbant de sol pour nettoyer le déversement. Mettre dans des bidons à l'aide d'une pelle

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

S'assurer que la ventilation est adéquate. Porter un équipement de protection individuelle. Placer les personnes en un lieu sûr. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Matériau adéquat pour le prélèvement : Absorber le déversement avec un matériau inerte (par exemple, du sable sec ou de la terre) et le placer dans le contenant pour déchets chimiques. Laver à grande eau.

Section 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger :

Mesures de précaution :

Endosser un appareil de protection approprié. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris les précautions de sécurité. Ne pas respirer la poussière, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les pulvérisations. Éviter un contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Garder dans le contenant d'origine fermé de manière étanche lorsqu'il n'est pas utilisé.

Recommandations en matière d'hygiène professionnelle générale :

Manger, boire et fumer doit être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, stocké et traité. Les travailleurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire et de fumer. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entre dans les aires de restauration.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les incompatibilités :

Les conditions de stockage du produit doivent être conformes à la réglementation locale. Stocker le produit à température ambiante et protégé de la chaleur et de l'humidité. Stocker le produit dans le contenant d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé par une ventilation locale par extraction. Tenir à l'écart des matières incompatibles, des aliments et des boissons. Tenir le contenant fermé de manière étanche et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à être utilisé.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir les expositions (niveaux de poussière, fumées, vapeurs, etc. aéroportés) en dessous des limites d'exposition recommandées. Manipuler dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité en milieu de travail.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux : lors de la manipulation du produit sous forme liquide, il convient de porter une protection des yeux telle que des lunettes de sécurité contre les produits chimiques ou des lunettes à coques en combinaison avec un écran facial complet lorsque le risque d'éclaboussures est élevé.

Protection de la peau : éviter le contact avec la peau. En fonction des conditions d'utilisation, recouvrir autant de peau exposée que possible avec des vêtements appropriés pour éviter le contact avec la peau.

Protection des mains : porter des gants. Le caoutchouc nitrile offre une excellente résistance et le caoutchouc butyle, le néoprène et le PVB sont également efficaces.

Protection respiratoire

Aucune n'est requise dans des conditions normales. Utiliser une protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. La pulvérisation augmente le risque d'exposition dangereuse. Si une méthode par pulvérisation est appliquée, les travailleurs doivent être protégés d'un contact avec les aérosols par le biais de contrôles d'ingénierie tels qu'une ventilation par extraction et/ou par un équipement de protection adéquat tel qu'un appareil de protection respiratoire.

Mesures d'hygiène : se laver soigneusement les mains, les bras et le visage après avoir manipulé un produit chimique.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et couleur : liquide transparent.	Pression de vapeur : indisponible.
État physique : liquide.	Densité de vapeur : indisponible.
Odeur : indisponible.	Densité relative : de 1,13 à 1,14 à 25 °C (eau = 1)
Seuil olfactif : indisponible.	Solubilité dans l'eau : Insoluble dans l'eau. Réagit lentement avec l'eau et dégage du CO ₂ gazeux.
pH: indisponible.	Coefficient de partage : indisponible.
Point de fusion et de congélation : indisponibles.	Température d'auto-inflammation : indisponible.
Point d'ébullition initiale : 100 °C (219,2 °F)	Température de décomposition : indisponible.
Point d'éclair: 194 °C (381,2 °F)	Viscosité dynamique : indisponible.
Vitesse d'évaporation : indisponible.	Gravité spécifique : indisponible.
Limite inférieure d'inflammabilité : indisponible.	Propriétés d'explosivité : indisponible.
Limite supérieure d'inflammabilité : indisponible.	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : ce matériau est stable à température ambiante.

Possibilités de réactions dangereuses : peut causer une polymérisation en présence d'humidité ou s'il se trouve en contact avec d'autres matériaux réagissant eux-mêmes avec des isocyanates, or à des températures excédant 177 °C.

Conditions à éviter : Éviter les températures élevées et les températures extrêmement basses. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter tout contact avec les matières incompatibles.

Incompatibilités (matériaux à éviter): éviter l'eau, les amines, les bases fortes, les alcools et les alliages de cuivre.

Produits de décomposition dangereuse : oxydes d'azote (NO_x). Oxydes de carbone.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les effets toxicologiques

Données toxicologiques sur le mélange :

Ingrédient	DL ₅₀ , voie orale	DL ₅₀ , voie cutanée	CL ₅₀ , inhalation
Diisocyanate d'hexaméthylène, oligomères	Indisponible	>2000 mg/kg (rat)	=18500 mg/m ³ (rat) 1 heure
Diisocyanate d'hexaméthylène	=738 mg/kg (rat)	>7000 mg/kg (rat)	=0,06 mg/L (rat) 4 heures

Risques aigus pour la santé :

Sensibilisation: Peut causer une allergie, des symptômes asthmatiques ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une réaction cutanée allergique.

Carcinogénicité : sur la base des données fournies, ce produit ne contient pas d'agents carcinogènes ou potentiellement carcinogènes selon les listes de l'OSHA, du CIRC ou du NTP.

Section 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxiques : nocif pour la vie aquatique, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information:	Algues/flore aquatique	Poisson	Crustacées
Diisocyanate d'hexaméthylène	Indisponible	LC ₅₀ : =26,1 mg/L (96 h, <i>Brachydanio rerio</i>)	Indisponible

Biodégradabilité : aucune donnée n'est disponible.

Potential de biodégradabilité : aucune donnée n'est disponible.

Mobilité dans le sol : aucune donnée n'est disponible.

Autres effets adverses : aucune donnée n'est disponible.

Section 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :

Respecter les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière de notification des rejets.

Consulter les autorités locales et régionales pertinentes.

Section 14: Informations relatives au transport

CLASSIFICATION SELON LA LOI SUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES (TDG) : n'est pas réglementé

Classe : n'est pas réglementé

Risques pour l'environnement : n'est pas réglementé

Précautions particulières : indisponibles.

Section 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation et législation en matière de santé, de sécurité et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

Ce produit a été classifié selon les critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FDS contient toutes les données requises par celui-ci.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Références : Guide canadien sur la réglementation et la législation en matière de transport des matières dangereuses. Réglementation sur les produits dangereux.

Fiche de données de sécurité du fabricant

Département des affaires réglementaires : 519-754-1678

DATE : le 16 avril 2025

RÉVISION 1

PRÉPARÉ PAR : Groupe des affaires réglementaires,
Elastochem Specialty Chemicals Inc.